



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 22/09/2022
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 19 Nombre de pouvoirs : 5 Nombre de Conseillers votants : 24
Date d'affichage : 12/10/2022

VOTE : Voix Pour : 24 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-deux le 05 Octobre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Guillaume DUDRAGNE, Mme Martine BIDAULT, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, Mme Florence LECAMUS, Mme Patricia CHARPENTIER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, Mme Véronique BARIA UGUEN

Absents Excusés : M. Christophe ROBIEUX, M. Richard PAUPY, M. Antoine BIGNON, M. Florian MENAGER, M. Jean-Marc LETELLIER, M. Damien SOREL, Mme Séverine LOUVEAU.

Ont donné pouvoir : M. Christophe ROBIEUX à M. Mostefa MAACHI ; M. Richard PAUPY à Mme Jacqueline BLOND ; M. Antoine BIGNON à Mme Patricia CHARPENTIER ; M. Florian MENAGER à Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE ; M. Jean-Marc LETELLIER à M. Fabrice EGRET.

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Renforcer l'accueil des publics handicapés au cinéma - demande de subvention auprès du Pays d'Alençon dans le cadre du programme Leader

➡ **Rapporteur** : Mme LAMBERT Paméla, Adjointe aux finances

Après avoir réaménagé la salle du cinéma, l'objectif de la municipalité est de renforcer l'accueil des publics en situation de handicap.

.../...

Le cinéma accueille déjà couramment des publics handicapés, de l'Institut Médico-Educatif Godegrand, situé à La Chapelle près Sées (personnes polyhandicapées et déficientes intellectuelles). Par ailleurs, de nombreuses personnes âgées Sagiennes fréquentent le cinéma, et peuvent présenter des troubles de l'audition ou moteurs. D'autre part, le cinéma accueille régulièrement des groupes de personnes âgées des EHPAD du territoire lors de séances et de journées dédiées.

En 2021, des membres de l'association Sées du Ciné ont participé à une formation / information dédiée à l'accueil des publics en situation de handicap. Une visite-conseil proposée par la Coordination Handicap Normandie a ensuite été organisée, avec l'objectif de trouver des solutions simples et adaptées à chacune des situations, dans une démarche d'accueil de tous les publics (personnes en situation de handicap mais aussi enfants, parents avec poussettes, femmes enceintes...).

Ces solutions doivent permettre d'aboutir à l'obtention de la marque d'Etat Tourisme et Handicap pour la salle. Cette marque permet d'identifier les établissements répondant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, qu'il soit auditif, mental, moteur ou visuel. L'objectif n'est pas de simplement s'inscrire dans le respect de la réglementation des normes dédiées, mais de garantir un accueil global de qualité, allant au-delà.

Organisée le 8 avril 2021, cette visite a permis de définir un programme d'interventions pour répondre à ces objectifs.

Elle a été suivie de plusieurs réunions entre la ville et l'association gestionnaire du cinéma, afin de définir les prises en charge respectives. La ville prendra donc à sa charge le remplacement de la porte d'entrée par une porte à vantaux coulissants, ainsi que l'automatisation des doubles-portes, afin de faciliter l'accessibilité de l'équipement et de la salle de projection.

Le coût global du projet est estimé à 30 028 € HT (bureau de contrôle et travaux).

Le coût du projet LEADER s'élève à 30 028 €

Le plan de financement global / LEADER pour ce projet est le suivant :

Nature des dépenses	Montant prévisionnel en € (remplir soit le HT, soit le TTC)		Type de financement	Assiette totale retenue en €	Subvention accordée en €	Taux d'intervention (%)
	HT	TTC				
A - Acquisitions foncières			Etat: DETR			
B - Acquisitions immobilières			Région			
C - Etudes, Prestations et Communication	440,00 €		Département			
D - Travaux	29 588,00 €		Communauté de communes (préciser la ou les sources) :			
E - Matériels et Equipements			Commune			
F - Fonctionnement :			Autofinancement public	30 028,00 €	6 005,60 €	20%
Frais de personnel = salaires bruts + charges patronales (détailler par ETP)			Autre financement public (préciser la ou les sources) :			
Frais de structure = forfait de 15%			FEADER sollicité (Leader)	30 028	24 022,40 €	80,00%
G - Autres : (préciser)			SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS		30 028,00 €	100%
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES	30 028,00 €	- €	Autofinancement privé			
			Financement privé (préciser la ou les sources : dons, mécénat...)			
			SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PRIVES		- €	
			TOTAL DES FINANCEMENTS PREVISIONNELS		30 028,00 €	100%

.../...

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les travaux et sur le plan de financement.

➡ **Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE**, en vue de l'obtention du label qualité handicap, de réaliser les travaux décrits ci-dessus ;
- **VALIDE** le plan de financement tel que défini ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du pays d'Alençon dans le cadre du programme européen LEADER 2014-2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la bonne conduite de cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Sées, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 11 octobre 2022